les Conservatoires d'espaces naturels Hauts-de-France

Le Grand marais de la Queue à Blangy-Tronville

La Phalène sagittée est un papillon nocturne extrêmement rare en France. Sa présence dans le marais est liée à une plante qui fournit une nourriture exclusive à sa chenille : le Pigamon jaune.

CEN Picardie

M.-H. Guislain

M. Morys

Reconstitution pédagogique d'une extraction de tourbe : elle se pratiquait à l'aide d'un louchet muni d'un long manche. Les pains de tourbe étaient ensuite formés en briquettes et mis à sécher.

C'est en 1987, sous l'impulsion de naturalistes locaux et par la volonté de la commune, que le Grand Marais de la Queue obtient un classement en Arrêté de Protection de Biotope. La commune confie la gestion de cet espace naturel de 15 hectares au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie en 1990. Dès 1993, des travaux de gestion écologique sont mis en œuvre pour restaurer, entretenir et préserver les milieux naturels et maintenir une grande diversité d'espèces.

Un paysage façonné par l'Homme

Les terres noires et marécageuses ont jadis été défrichées de façon à créer d'importantes surfaces de prairies pour les troupeaux. À partir du XVIe siècle, les tourbes, très riches en carbone, ont été extraites par les Hommes, avant l'utilisation domestique du charbon. L'invention du grand louchet au XVIIIe siècle permet l'essor de cette activité. La plupart des étangs que l'on observe aujourd'hui, autrefois appelés "entailles", en sont issus. À partir du milieu du XXe siècle, les marais connaissent une phase d'abandon général suite à l'arrêt de nombreuses activités humaines. Le marais se boise alors spontanément ; il est planté de peupliers par endroit.

M.-H. Guislain

Invitation à la promenade

Partez à la découverte du site en empruntant le sentier balisé. Un guide de découverte est disponible (Mairie, site internet du Conservatoire).

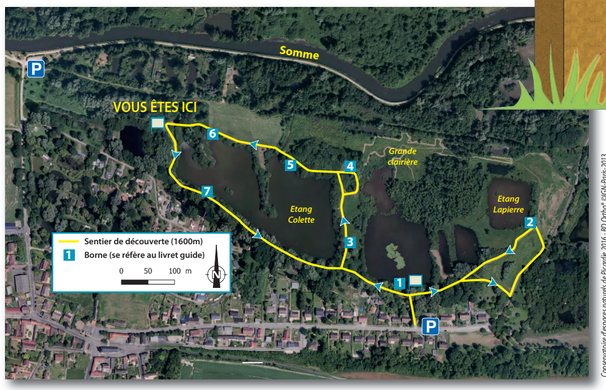

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2018 - BD Ortho® ©IGN-Paris-2013 reproduction interdite

F. Bocca

R. Mannehoy

Le sentier longe des étangs aux formes géométriques héritées de l'exploitation de la tourbe. Ils sont le terrain de chasse des libellules, comme l'Orthetrum bleuissant, ci-dessus.

Un joyau de biodiversité !

La découverte d'espèces végétales protégées aux plans régional et national dès 1970 confère au site une grande valeur patrimoniale. Depuis, les études successives confirment la qualité biologique de ce marais tourbeux qui fait partie des espaces naturels les mieux préservés de la vallée de la Somme avec plus de 240 espèces végétales recensées !
De nombreuses espèces animales liées à ce milieu naturel original y ont également élu domicile.

D. Top

L'Orchis négligé est une orchidée protégée par la Loi qui profite ici des prairies tourbeuses. Elle peut atteindre une quarantaine de centimètres et offre au regard ses délicates fleurs roses maculées de pourpre.

Une attention constante de chacun !

Cet espace naturel est protégé par Arrêté Préfectoral depuis le 01/06/1987.
En particulier sont interdits : la destruction, l'altération ou la dégradation des habitats naturels ou des habitats d'espèces. La nature est accueillante, respectons-la !
Il est conseillé de :
- ***Rester sur les chemins ;***
- ***Tenir les chiens en laisse ;***
- ***Observer les animaux à distance et ne pas cueillir les plantes ;***
- ***Respecter la propreté des lieux et les équipements ;***
- ***Ne pas introduire d'espèces végétales et animales.***

Attention, restez sur le sentier car les tremblants au sol mouvant peuvent être dangereux.
Le marais est chassé : évitez donc la période de chasse du dernier week-end d'août jusque fin février.

La circulation d'engins motorisés sur le site est interdite par arrêté municipal.
Pour tout renseignement sur le site, merci de contacter la commune ou le gestionnaire :
Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : Tél. 03 22 89 63 96 / www.conservatoirepicardie.org
Rejoignez le Conservatoire et adhérez en ligne : www.conservatoirepicardie.org/adherer
Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France sont membres du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels.

Conservatoire d'espaces naturels Picardie

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2018. Conception : R. Mannehoy, Textes : G. Rivière, Aquarelle : N. Le Guillouzic (www.noelle-le-guillouzic.fr)

Blangy-Tronville Somme Hauts-de-France

Union européenne — l'Europe s'engage en Hauts-de-France avec le FEDER — Région Hauts-de-France — somme le conseil départemental — Agence de l'eau Artois-Picardie — Amiens Métropole — commune de Blangy-Tronville